



11^{ème} Exposition des Artistes Forgeois

Du vendredi 20 mars 2015 au dimanche 22 mars 2015

Centre Socioculturel du Jeu de Paume

Si vous êtes plusieurs exposants dans une même famille, merci de faire une fiche par personne. N'hésitez pas à demander, si besoin, une fiche vierge en mairie.

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Téléphone : _____ Mail : _____
 1^{ère} participation au salon : OUI NON Si non, précisez l'année : _____

Nature des œuvres exposées (sculpture, peinture, photographie, etc...) : à compléter ou corriger si nécessaire

Texte de présentation : (merci de le joindre à cette fiche, sur un des supports autorisés) :

- Manuscrit Clé USB ou CD (rendu en fin d'expo)
 Texte dactylographié Document transmis par mail (mairie@forges-les-bains.fr)

BESOINS—ESPACE EXPOSITION :

Maximum par exposant : 3 grilles ou panneaux + 2 tables

Grille (1,70 m x 1,20 m) : Nombre Panneau plein (1,70 m x 1,20 m) : Nombre
 Table (1,80 m x 0,80 m) : Nombre Prise de courant : OUI NON

Nombre et taille des œuvres exposées :

Contraintes ou besoins particuliers (dans la mesure de nos possibilités) :

Veillez préparer un texte de présentation de vous-même et de vos œuvres, pour une insertion dans le livret du salon pour l'édition 2015. (Ce texte est à nous retourner de préférence sous format électronique afin de nous faciliter la gestion et la préparation des livrets).

Nombre d'invitations pour le vernissage : (maximum 5)

Document à retourner avant le samedi 31 janvier 2015

Exposition des Artistes Forgeois - Commission des Affaires Culturelles

Mairie de Forges-Les-Bains 91470 FORGES-LES-BAINS - Tél. 01 64 91 03 29 Fax : 01 64 91 01 25

Ou par mail à cultures@forges-les-bains.fr



La p'tite Forgeoise

Lettre d'informations de Forges-les-Bains n° 6

Janvier 2015

Bonne année, meilleurs vœux pour l'année 2015 !

Le E-constat

Une application smartphone pour déclarer un accident



Depuis le 1^{er} décembre 2014, les assurés peuvent utiliser le constat électronique (E-constat) pour déclarer tout accident matériel de véhicule

sur le modèle du constat amiable papier.

Cette application pour « smartphone », téléchargeable gratuitement doit permettre aux assurés de déclarer tous les accidents concernant n'importe quel type de véhicule terrestre à moteur (voiture, moto...), immatriculé et assuré en France (dès lors qu'il n'y a pas de dommages corporels). Ce constat comprend un certain nombre d'étapes :

- identification de l'assureur et saisie du numéro d'immatriculation,
- informations sur le véhicule,
- possibilité de prendre des photos pour illustrer les dommages,
- circonstances de l'accident,
- possibilité d'utiliser la géolo-

calisation,

- croquis de l'accident avec une aide pour le réaliser,
- observations complémentaires,
- prévisualisation du constat sous format pdf et possibilité de le modifier.

Si besoin, il est possible de revenir aux étapes précédentes et d'apporter des modifications dans un cadre sécurisé. Une fois le constat rempli, il suffit de le signer (avec son doigt sur l'écran du téléphone). La déclaration est alors envoyée directement à l'assureur. L'assuré reçoit un SMS de confirmation de la prise en compte de sa déclaration ainsi que, par courrier électronique, une copie du constat au format pdf.

(Article Service-public.fr)

Communication

Se développer sur les supports numériques

Déjà présents sur internet avec un site d'information, et une newsletter envoyée chaque mois dans la boîte mail des abonnés, la commission communication a décidé de créer la page Facebook de la commune.



L'utilisation des réseaux sociaux par les collectivités n'est pas une chose nouvelle.

Cette fois-ci, l'équipe municipale a décidé de passer le cap et de créer une page Facebook, dédiée à l'information en temps réel et aux animations qui se déroulent dans la commune. Une page qui ouvrira courant janvier.

Rappel des autres supports de communication de la commune :

- 1) Affichage public
- 2) Le magazine municipal *Le p'tit Forgeois*

3) La lettre d'information *La p'tite Forgeoise*

4) L'agenda des animations *L'@ctu de la p'tite forgeoise* (Abonnez-vous sur notre site internet)

La Mairie recrute !

La mairie recherche un agent à temps complet pour assurer un remplacement de congé maternité du 08/04/2015 au 31/07/2015 sur un poste ATSEM en école maternelle.

Le diplôme CAP Petite Enfance est souhaité avec une expérience dans le secteur de la petite enfance.

Pour tous renseignements veuillez contacter Françoise GONCALVES au 06 32 06 81 84.

Adressez votre candidature à M^{me} le Maire à l'hôtel de ville :

9 rue du docteur Babin
91470 Forges-les-Bains

Nous contacter :

Commission communication
Mairie de Forges-les-Bains
9 rue du docteur babin
communication@forges-les-bains.fr
Tél: 01.64.91.03.29

Directeur de publication : Marie LESPERT-CHABRIER
Rédacteur en chef : Séverine RENAULT
Membres de la commission communication : Pierre AUDONNEAU, Marie-Hélène HUZE,
Jean-Jacques LEMERAY, Séverine MARTIN.
Impression : Communauté de communes du Pays de Limours (CCPL)

Aides de fin d'année

du CCAS :

Ce sont les derniers jours, alors dépêchez vous !

Vérifiez les conditions d'éligibilité en vous référant à *La p'tite forgeoise de décembre 2014*.

Intercommunalité

Se préparer au changement



Le SRCI (Schéma Régional de Coopération Intercommunale) vise à construire dans la zone dense de l'Ile-de-France, autour de la Métropole du Grand Paris, de grands territoires structurants de nature à pouvoir porter des projets de développement et d'aménagement d'envergure : tous les Établissements Publics de Coopération Intercommunale des départements de l'Essonne, de Seine-et-Marne, du Val-d'Oise et des Yvelines, dont le siège se situe dans l'unité urbaine de Paris, devront ainsi former des ensembles d'au moins 200 000 habitants, sauf dérogation.

Une réunion publique aura lieu le jeudi 29 janvier à 20h30 dans la salle Messidor. Venez nombreux pour poser vos questions.

Plus d'informations sur le site du préfet de la région Ile-de-France.

Pôle Social

Permanences des Assistantes

Sur rendez-vous:

Assistante sociale : Isabelle Heller, le mercredi de 14h00 à 16h15

Conseillère d'insertion : Coralie Laporte, le vendredi de 9h30 à 11h30.

Pour les rendez-vous contactez le secrétariat de la Maison Départementale des Solidarités de Dourdan au 01 64 59 89 69

Agenda de janvier 2015

Jeudi 1^{er} : La municipalité vous souhaite une bonne année !

Jeudi 8 : La mémoire du climat dans les glaces polaires, au théâtre de Bligny. Plus de renseignements au 06 72 70 76 51.

Dimanche 11 : Repas dansant avec les Lucky Boots, salle Messidor de 14h00 à 19h00.

Mardi 13 : Dernière journée de consultation libre du PLU simplifié (voir article)

Samedi 17 : Ciné enfant, organisé par la MCL à la salle Messidor. Rendez-vous à 14h30.

Jeudi 22 : La grande guerre en chansons. La scène de Limours. Plus de renseignements au 06 72 70 76 51.

Jeudi 22 : Conseil Municipal, à 20h45, salle du conseil de la mairie.

Samedi 24 : Assemblée générale de la MCL. Rendez-vous à 10h00 dans la salle Floréal.

Jeudi 29 : Réunion publique SRCI, à 20h30, salle Messidor. (voir article)

Samedi 31 : Réunion de quartier des habitants de Chardonnet. A 10h00 en mairie.

Samedi 31 : Tremplin les Bains. Concours musical organisé par l'AMM. Salle Messidor, dès 17h00 (voir ci-contre).

Samedi 31 : Date limite des inscriptions pour les exposants du salon des artistes forgeois.

Modification du PLU

Forges accueille le SIAEP

En vue d'accueillir le Syndicat Intercommunal d'Adduction de l'Eau Potable d'Angervilliers (SIAEP) dans les locaux dits de l'ancienne M.C.L. situés au 24 rue du Général Leclerc, le conseil municipal a lancé une procédure de modification simplifiée du P.L.U. actuellement en vigueur.

La consultation du public aura lieu en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, du 13 décembre 2014 au 13 janvier 2015 inclus.

Le dossier sera consultable par le public pendant cette période et le public pourra consigner ses observations dans un registre ouvert à cet effet.

Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner en mairie au 01 64 91 03 29.

Cours de Poterie

Les cours ont repris !

Nathalie LUX accompagne enfants, ados et adultes pour leur faire découvrir les joies de la création à partir de la « terre ». Modelage, technique de plaque, émaillage, autant de savoir-faire à acquérir ou à perfectionner. Ouverts depuis le 5 novembre, dans un local rénové, les cours ont lieu le mercredi, pour les enfants de 16h30 à 18h00 et pour les adultes de 19h00 à 21h00. Les ados ont le choix. (Rattrapage des cours de septembre/octobre pendant les vacances de février et avril 2015)



Contact : Jacqueline VYNCKE
Tél: 01 64 91 12 51
contact-mcl.forges@wanadoo.fr

Rendez-vous sur notre site :
www.forges-les-bains.fr

Ne pas jeter sur la voie publique



Les déchèteries de SITREVA seront fermées entre Noël et le jour de l'an, soit du mercredi 24 décembre 2014 à 13h00 au jeudi 1^{er} janvier 2015 inclus.

TREMPLIN LES BAINS
1^{ère} partie
SAMEDI 31 JANVIER 2015
de 15 h à Minuit
Venez encourager les groupes !
Vos votes comptent !

Salle Messidor
Forges les Bains (91)

P.A.F : prévente : 8 € (01.64.90.73.87) – sur place : 10 €
Buvette sur place et petite restauration sur place

Illustration : Jean-Luc GASTALDELLO

11^{ème} Salon
des artistes Forgeois
Centre socioculturel - 10h00 à 18h00

21-22 mars

20 mars pour les écoles

Mairie - Culture - 9 rue du Docteur Babin 91470 Forges-les-Bains
Tél : 01.64.91.03.29 ou par mail : cultures@forges-les-bains.fr
www.forges-les-bains.fr

D'après l'oeuvre d'Andy Warhol